



## Ebauche du guide « Stages transfrontaliers de courte durée pour les enseignants dans l'économie »

### Sommaire

- A. Objectifs des stages en entreprise**
- B. Groupes cibles**
- C. Lieu, durée et moment des stages en entreprise**
- D. Conditions cadres légales**
- E. Conditions cadres de l'école**
- F. Contenu du stage**
- G. Tâches des personnes impliquées**
- H. Création d'un réseau transfrontalier « Ecole & Economie »**
- I. Perspectives**

### **A. Objectifs des stages en entreprise**

- Immerger dans le monde du travail en dehors de l'école.

L'idée est de rapprocher le plus tôt possible l'enseignement scolaire général et la vie professionnelle active qui coexistent généralement sans points de contact. Les stages en entreprise destinés aux enseignants n'ont pas en premier lieu pour but de transmettre des qualifications spécialisées, mais plutôt d'essayer de donner à l'école un aperçu d'une réalité professionnelle différente sur le marché de l'emploi trinational de la région du Rhin supérieur. Il s'agit avant tout pour l'enseignant de faire l'expérience des autres aspects d'un emploi dans l'économie : travail en équipe, motivation, conduite/management et de les comprendre.

- Etablir une relation vivante et sans préjugés entre l'école et les entreprises.

Les acteurs du monde scolaire et ceux du monde professionnel en dehors de l'école sont confrontés quotidiennement à des situations professionnelles et émotionnelles différentes. Ces deux groupes d'acteurs sont également acteurs sur le marché de l'emploi trinational de la région du Rhin supérieur. Une amélioration de la communication et de l'information permet de préparer les élèves de façon ciblée à la vie professionnelle. Les stages en entreprise des enseignants constituent une expérience enrichissante pour les enseignants eux-mêmes ainsi que pour les entreprises d'accueil. Cette coopération profite aux deux parties impliquées.

- Offrir la possibilité d'une expérience transfrontalière aux écoles et aux entreprises.

Les stages en entreprise effectués dans un des pays voisins s'avèrent être particulièrement motivants. Un stage transfrontalier suscite plus de curiosité et d'intérêt qu'un stage dans une entreprise locale. Les stages dans un pays voisin constituent une occasion unique de travailler à l'étranger.

- Une valeur ajoutée pédagogique pour les élèves, l'école et les enseignants.

En immergeant dans la vie d'une entreprise régionale et en découvrant la réalité professionnelle d'aujourd'hui, l'enseignant a la possibilité de faire l'expérience du monde où travaillent les parents et de mieux le comprendre. Dans le quotidien scolaire, cela contribue à une meilleure compréhension et à une amélioration de la qualité de l'échange entre enseignants, élèves et parents.



## B. Groupes cibles

- Enseignants de tous les niveaux d'enseignement

Les stages en entreprise sont proposés de façon prioritaire aux enseignants. La ou les matières qu'ils enseignent ne constituent pas un critère de sélection. Les stages en entreprise sont proposés aux enseignants de toutes les matières. Même si les stages sont ouverts à tous les enseignants, l'idée est surtout d'atteindre les enseignants qui n'ont pas du tout ou seulement peu fait l'expérience du travail en dehors de l'école.

Le caractère de formation « sur le tas » du stage en entreprise ne répond que de façon insuffisante aux attentes des enseignants ayant déjà travaillé en dehors de l'école. Dans ce cas-là, il est nécessaire que l'entreprise d'accueil et l'enseignant se mettent préalablement d'accord sur le contenu du stage.

Néanmoins, la possibilité d'effectuer un stage transfrontalier n'est pas seulement offerte aux acteurs du monde scolaire et de l'économie, mais aussi aux autres acteurs du marché de l'emploi trinational. Ainsi, les conseillers d'orientation professionnelle peuvent également faire un stage en entreprise afin d'être en mesure de mieux suivre l'évolution très rapide des métiers et des profils professionnels.

- Entreprises de la région du Rhin supérieur

Les stages sont effectués dans des entreprises de la région du Rhin supérieur, en particulier dans des PME. Cela offre aux entreprises d'accueil la possibilité de s'ouvrir au marché de l'emploi régional transfrontalier. On est en présence d'une situation gagnant-gagnant pour l'école et pour l'entreprise.

## C. Lieu, durée et moment des stages en entreprise

- Il s'agit de stages transfrontaliers effectués dans l'économie de la région du Rhin supérieur.

La Région métropolitaine trinationale du Rhin supérieur constitue un espace commun de vie et de travail pour la population locale. Les stages en entreprise doivent être effectués dans un des pays voisins. Ils contribuent au rapprochement des différentes parties de la région pour en faire une unité en permettant à des enseignants et à des employés d'entreprise d'acquérir des compétences linguistiques et interculturelles.

- La distance géographique entre l'entreprise d'accueil et l'école d'origine est petite.

L'espace du Rhin supérieur permet de proposer des stages à l'étranger à des distances relativement proches, ce qui permet à l'école et à l'enseignant de limiter les frais et le temps investi.

- Il s'agit de stages en entreprise de courte durée.

En règle générale, les stages en entreprise durent une à deux semaines (au maximum quatre). L'objectif étant de donner aux enseignants un aperçu de la réalité quotidienne d'une entreprise et non de transmettre des qualifications spécialisées de façon ciblée, un stage d'une semaine représente la forme la plus appropriée pour l'école et pour l'entreprise d'accueil.



- Les stages peuvent être effectués pendant les vacances ou pendant l'année scolaire.

En accord avec la direction de son établissement, l'administration responsable de l'éducation et de la formation et l'entreprise d'accueil, l'enseignant définit le moment approprié pour un stage. Des tâches différentes incombent aux acteurs selon le moment où le stage a lieu. Néanmoins, un stage occasionne des frais pour toutes les parties impliquées.

- \* Le stage occasionne des frais de déplacement et de restauration pour l'enseignant.
- \* Si le stage a lieu pendant l'année scolaire, il occasionne des frais de remplacement pour la direction de l'établissement.
- \* L'accueil et la prise en charge de l'enseignant prennent du temps et occasionne des coûts pour l'entreprise.

#### **D. Conditions cadres légales**

- Les conditions du stage sont fixées dans un contrat.

Le contrat de stage constitue le fondement légal du stage en entreprise. Il est rédigé par l'entreprise d'accueil et signé par l'enseignant et par l'entreprise d'accueil avant le début du stage. Les besoins respectifs des acteurs impliqués y sont notés. En font entre autres partie les attentes, les souhaits et les besoins de l'enseignant, de la direction de son établissement et de l'entreprise d'accueil.

- Contenu du contrat de stage

- \* Règlement intérieur de l'entreprise d'accueil  
L'enseignant est tenu de se conformer au règlement intérieur de l'entreprise d'accueil.
- \* Dispositions concernant les assurances  
C'est le droit national en vigueur dans le pays de l'entreprise d'accueil qui est applicable.
- \* Période du stage  
L'enseignant, la direction de l'établissement scolaire, l'administration responsable de l'éducation et de la formation et l'entreprise d'accueil doivent fixer les dates du stage de commun accord.
- \* Clause de résiliation  
Les deux parties peuvent à tout moment mettre fin au stage d'un commun accord.
- \* Remarque concernant l'indemnisation  
L'entreprise d'accueil ne verse pas de salaire à l'enseignant.

#### **E. Conditions cadres de l'école**

- Les conditions cadres dépendent des dispositions nationales et régionales en vigueur.

Les administrations compétentes fixent les conditions légales et institutionnelles à remplir pour suivre un stage en entreprise transfrontalier. Elles définissent ainsi le cadre dans lequel il est possible de créer des offres de stages.

#### **F. Contenu du stage**

- L'entreprise d'accueil prend l'enseignant en charge.

L'entreprise d'accueil informe son personnel du stage et associe les départements et les collaborateurs clés (p. ex. RH) à l'organisation du stage. Chaque enseignant a un interlocuteur, défini préalablement, qui l'accompagne pendant toute la durée du stage.



La personne responsable des stages se charge de confier cette tâche aux collaborateurs concernés.

- Le stage se limite à une collaboration pratique et engagée à caractère de formation « sur le tas ».

Dans beaucoup d'entreprises, il est absolument nécessaire d'avoir des connaissances spécifiques pour être en mesure de travailler dans certains services. Afin d'assurer que le plus grand nombre possible d'offres de stages soient créées et utilisées, les offres ne sont pas conçues pour les enseignants ayant déjà suivi une formation professionnelle en dehors de l'école. Le caractère de formation « sur le tas » permet de rendre l'offre accessible à de larges groupes.

- Un aspect essentiel du stage consiste à découvrir les processus de l'entreprise.

Le stage en entreprise ne prévoit pas d'employer le stagiaire dans différents services selon un programme défini. Néanmoins, la réalisation des tâches confiées dans le cadre du stage est complétée par la découverte des processus d'une entreprise dans le pays voisin. Cela comprend entre autres l'intégration de l'enseignant dans les processus classiques de l'entreprise au quotidien : entretiens d'évaluation, réunions ou encore entretiens d'embauche. L'enseignant peut se faire un aperçu des processus qui diffèrent dans les entreprises de la région du Rhin supérieur selon le pays et acquérir des compétences interculturelles.

- L'enseignant met à la disposition de l'entreprise d'accueil des informations et son point de vue extérieur.

Un échange entre l'enseignant, le personnel compétent de l'entreprise d'accueil est assuré. L'enseignant est disposé à donner à l'entreprise sur point de vue extérieur sur les processus de l'entreprise ainsi sur sa politique en matière de ressources humaines.

## **G. Tâches des personnes impliquées**

Les différences entre les systèmes nationaux existant en Allemagne, en France et en Suisse compliquent la réalisation du projet pilote transfrontalier. Il est donc primordial de recueillir les informations sur les acteurs, les systèmes et le fonctionnement dans les différents pays et de les rendre accessibles à tous. À long terme, l'objectif est d'avoir un interlocuteur par région qui servirait de point de contact et d'information pour toutes les personnes participant au projet. Dans ce sens, les dirigeants politiques confient une mission de coordination aux différents acteurs clés issus des domaines de l'économie, de la formation de et l'administration.

### ***Les tâches suivantes incombent aux acteurs clés***

- Prospection des entreprises en vue de créer des places de stage

Les chambres de commerce et d'industrie (CCI) de la région du Rhin supérieur sollicitent leurs membres et les encouragent à créer des places de stage. Une procédure coordonnée des CCI et un échange réciproque d'informations sont indispensables. Il existe une coopération entre les CCI et l'administration responsable de l'éducation et de la formation.



- Prospection des enseignants

Les services compétents des administrations responsables de l'éducation et de la formation font la réclame auprès des enseignants des stages en entreprise suivis dans un pays voisin. À cet effet, les services compétents déclarent officiellement qu'ils soutiennent les objectifs des stages en entreprise, qu'ils donnent aux enseignants la possibilité d'effectuer de tels stages et qu'ils informent les enseignants des offres existantes.

- Attribution ciblée des places de stage

Les administrations responsables de l'éducation et de la formation s'engagent à motiver les enseignants à effectuer un stage en entreprise. Ils prennent les bonnes mesures d'incitation. L'attribution des places de stage doit être contrôlée. Le stage transfrontalier dans l'économie est effectué à titre facultatif.

- Information et communication

Les informations concernant les offres de stages sont largement distribuées dans le corps enseignant. L'administration responsable de l'éducation et de la formation et la direction de l'établissement scolaire examinent dans quelle mesure les stages peuvent ou devraient être intégrés dans les offres de formation continue déjà existantes. Les bons interlocuteurs sont identifiés.

- Coordination de l'offre et de la demande

Les écoles, les administrations responsables de l'éducation et de la formation, les chambres de commerce et les entreprises coordonnent régulièrement les offres proposées de l'économie avec les demandes des enseignants et des écoles. Un échange d'informations et une communication durables sont mis en place.

- Collecte des rapports d'expérience personnelle

L'enseignant remplit un rapport de stage où il note les expériences qu'il a faites. Les rapports de stage servent au contrôle régulier des mécanismes de régulation de l'offre et de la demande ainsi que des activités concernant les stages en entreprise.

## **H. Création d'un réseau transfrontalier « Ecole & Economie »**

➤ Objectif à long terme

L'enseignant, la direction de l'établissement scolaire, l'administration responsable de l'éducation et de la formation et l'entreprise d'accueil sont prêts à développer leur coopération, à l'approfondir et à l'ancrer de façon durable dans la région du Rhin supérieur. Cela permet de découvrir de nouvelles manières de resserrer les relations. Pour cela, il est essentiel de créer une situation gagnant-gagnant entre les entreprises et les écoles dans laquelle toutes les parties impliquées profitent de cette forme de coopération. Seule une situation gagnant-gagnant stable permettra d'assurer la pérennité du projet.



## I. Perspectives

Le projet pilote « Stages transfrontaliers de courte durée pour les enseignants dans l'économie » a donné l'impulsion, d'une part, de proposer cet instrument de formation continue aux enseignants et, d'autre part, de mettre en place à long terme un réseau transfrontalier durable entre l'école et l'économie. Il appartient maintenant aux acteurs de la formation, de l'économie et de la politique de continuer à développer le projet et de l'ancrer durablement dans la région du Rhin supérieur. À cet effet, il est indispensable de déterminer les besoins respectifs des acteurs issus de l'économie et du monde scolaire. Il convient également de clarifier quel rôle (spécifique selon les pays) les acteurs impliqués jouent dans la région du Rhin supérieur et comment ces acteurs pourraient coopérer au niveau transfrontalier de façon utile.